

LE



SYMPHONIQUE

DES CHEMINOTS DU GROUPE DE MONS

Le « Jazz » de Mons est né en 1946. Désirant sortir des sentiers battus, les fondateurs ont choisi la formule du jazz symphonique ; aussi, malgré les difficultés, s'est-il trouvé rapidement en mesure de se produire en public. Il le fit au profit d'œuvres de solidarité, notamment lorsque les cheminots belges hébergèrent les enfants de leurs collègues français.

La jeune formation a eu la sagesse de ne pas tout sacrifier au rythme syncopé. Ses programmes laissent une large part à la musique traditionnelle, dans des partitions qui permettent de faire entendre de bons instrumentistes, au demeurant machinistes et chauffeurs de locomotive, sous-chefs de gare, agents de bureau, comptables, ouvriers d'atelier et de la voie, qui se réunissent, dans un coude-à-coude fraternel, par amour de la musique.

L'orchestre comprend un piano, un accordéon, deux violons, une contrebasse à cordes, trois sax-altos, deux sax-ténors, un sax-baryton, deux clarinettes, trois trompettes, un trombone, une batterie. Quelques exécutants peuvent passer d'un instrument à l'autre, ce qui permet toute la souplesse désirable dans l'étendue des sonorités. Et grâce à Robert Platteau, baryton, lauréat du concours de chant

individuel des cheminots (1956), les auditions peuvent être agrémentées d'un tour de chant sympathique.

Les progrès réalisés permettent au « Jazz symphonique des Cheminots de Mons » de se faire une place honorable parmi les sociétés d'amateurs. La formation participe, chaque année, aux fêtes organisées par les groupements de délasséments intellectuels des cheminots du groupe de Mons (Jemappes, Frameries, Quaregnon-Wasmuël, Tournai et Haine-Saint-Pierre). Elle prête aussi son concours à des manifestations organisées par les cheminots de groupes voisins (Charleroi, Gand). D'autre part, à l'occasion de voyages de vacances, elle a donné des auditions appréciées dans plusieurs villes françaises : Lyon (1948), Reims (1949), Nancy (1950), Colmar (1951), Nîmes (1952), Annecy (1953), Nîmes et Vannes (1954), Hendaye (1955), Perpignan (1956), Brive-la-Gaillarde (1957).

Pendant plus de dix ans, la direction a été assurée de façon éclairée par M. Michel. Il vient de remettre sa charge à M. Freddy Urbain, violoniste de talent et membre de l'orchestre depuis sa fondation. M. Urbain est assisté, dans sa tâche, par MM. Noël Mathieu, Willy Ruitenbeek et Oger Lansman. Le comité de gestion est composé de MM. Chantrenne, président ; Croquet, trésorier ; Duchesne, secrétaire, et Moreau, commissaire.

